



PROCES VERBAL

COMMISSION FUTSAL

PV N° 123 FUTSAL/25

Réunion du 23 Février 2023 (par courriel)

Présents : MM. DA SILVA S – DUPUY G – BELORGEY B – CHARLY L – SALEH H – LECHENET K - DAURELLE A – SEURAT P (CTDAP) – Mme TILLOL P (DTD)

I. CHAMPIONNAT DISTRICT

Le championnat de district en 2^{ème} phase reprendra la semaine du 5 au 10 mars 2023.

Equipe engager :
F5 DIJON METROPOLE 3
FUTSAL CLUB DIJON CLENAY 2 et 3
FCNCS 2
DIJON OPPOSITION.

II. COUPE COTE D'OR

SENIORS MASCULIN

4 Equipes engagées :

F5 DIJON METROPOLE 3, FCNCS 2, FUTSAL CLUB DIJON CLENAY 2 et DIJON OPOSITION.

Les ½ finale auront lieu du 27 au 31 Mars chez le 1^{er} club nommé :

Match 1 : FUTSAL CLUB DIJON CLENAY 2 – O.D FUTSAL

Match 2 : FCNCS 2 – F5 DIJON METROPOLE 3

Match de 2*25 mn avec chronomètre arrêté dans les 2 dernières minutes.

En cas d'égalité une série de 3 tirs aux buts.

La finale aura lieu du 10 au 14 avril (lieu à déterminer).

Pour la finale 2*25 avec chronomètre arrêté

En cas d'égalité une série de 3 tirs aux buts

Une proposition de matchs supplémentaires aura lieu avec le district de Saône et Loire pour les clubs ayant accepté. Les modalités et la formule vous seront bientôt communiquées. Suivant le calendrier proposé par la Saône et Loire les journées établies dans notre championnat pourront être modifiées

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Président : B. LECOUR